

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 14 NOVEMBRE 2024

ORDRE DU JOUR

- Désignation du Secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du lundi 27 septembre 2024
- Compte rendu des Décisions et des MAPA

FINANCES

1. Budget annexe service de l'eau – exercice 2024 : décision modificative n°1
2. Budget annexe service de l'eau : Admission en non-valeur de créances irrécouvrables :
 - Liste n° 5307430115
 - Liste n° 5307440115
 - Liste n° 6819633211
 - Liste n° 7066011011
3. Procédure d'Appel d'offres ouvert - Service des Assurances : Autorisation de signature
4. Convention Cadre AGORA STORE : autorisation de signature

RAPPORTS D'ACTIVITE 2023 :

5. Rapport annuel 2023 sur le Prix et la Qualité du Service de l'eau potable
6. Rapport d'activités de la Communauté de communes du Sud Gironde exercice 2023

RESSOURCES HUMAINES

7. Modification du tableau du personnel
8. Création d'un emploi non permanent afin de faire face à des besoins liés à des accroissements temporaires d'activité (article L.332-23 1°) (service communication)

ENFANCE JEUNESSE

9. Marchés de denrées alimentaires pour la restauration collective 2025 : adhésion au groupement de commande « LE MAS » : Autorisation de signature

PATRIMOINE

10. Information relative au lancement de la procédure de reprise de concessions dans le cimetière des capucins

PROJET DE VILLE

11. Avenant 2 à la Convention EPFNA N°33-19-163 : autorisation de signature
12. Rétrocession à titre gratuit de parcelles détachées du collège Toulouse Lautrec appartenant au Département de la Gironde au profit de la commune de Langon collège Toulouse Lautrec
13. Approbation du document d'arpentage et des nouveaux numéros de plan suite à division parcellaire (secteur Duleau)
14. Approbation du document d'arpentage et des nouveaux numéros de plan suite à division parcellaire (secteur palmeraie)

15. Approbation du document d'arpentage et des nouveaux numéros de plan suite à division parcellaire (secteur piscine)
16. Classement dans le domaine public de plusieurs parcelles constituant de la voirie communale et de ces annexes
17. Tableau de classement de la voirie communale : modification

CULTURE

18. Conventions de partenariat culturel en Education artistique et Culturelle dans le cadre de la saison culturelle de la ville de Langon : autorisation de signature
19. Conventions entre la ville de Langon, des équipes artistiques et des établissements scolaires dans le cadre du projet de médiation de la saison culturelle de la ville de Langon : autorisation de signature
20. Demande de Subvention au Conseil Départemental de Gironde dans le cadre de la politique culturelle de la ville
21. Demande de Subvention au Conseil Régional Nouvelle Aquitaine dans le cadre de la politique culturelle de la ville

DIVERS

22. Octroi protection fonctionnelle de M. Didier SENDRES, conseiller municipal

QUESTIONS ECRITES DE M. SENDRES :

- Question 1 : L'installation du « clocher » de communication installé au bout des allées Jean Jaurès n'est pas très esthétique, c'est dans cet esprit que le législateur a créé l'article L. 581-8 du code de l'environnement qui précise que « la publicité est interdite dans le champ de visibilité à moins de 100 m d'un monument historique ». L'implantation de ce « clocher » ne contrevient-il pas à cette disposition dès lors qu'il se trouve à 60m d'un monument historique ?
- Question 2 : quelles mesures ont été prises ou bien pourraient être prises pour réduire les problèmes découlant de la consommation d'alcool sur la voie publique ?

COMMUNICATIONS

- Dates retenues dans le cadre de la dérogation au repos dominical pour l'année 2025
- Informations données par le Maire et les Adjoints